

**S.C.P.A. MALPEL & ASSOCIES, Maître Guillaume MÉAR, Avocat**  
21, avenue Thiers - 77008 MELUN CEDEX - Tél. 01.64.10.26.60

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

# Un appartement, cave et emplacement de stationnement au Mée-sur-Seine (77350)

Visite le lundi 10 juin 2024 de 14 heures à 15 heures

**L'adjudication aura lieu le jeudi 20 juin 2024**  
à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

**DESIGNATION** : Sur la commune du Mée-sur-Seine (77350), dans un ensemble immobilier sis 349 et 407, avenue de la libération, cadastré section BS n°54, section BS n°55, section BS n°57, section BS n°60, lieudit avenue de la libération, pour une contenance de 22 ares 55 centiares, outre les 73/1.000èmes attachés à la section BS n°54 et les 80/1.000èmes attachés à la section BS n°60, dans les parcelles cadastrées, soit section BS n°49, lieudit rue du lavoir, pour une contenance de 86 ares 17 centiares, et section BR n°88, lieudit avenue de la libération, pour une contenance de 04 ares 45 centiares : - **Le lot 227** : Au 407, avenue de la libération, au sous-sol, une cave, et les 2/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les

3/10.000èmes des parties communes particulière au bâtiment B. - **Le lot 280** : Au 407, avenue de la libération, au septième étage, deuxième porte à droite en sortant de l'ascenseur, un appartement, et les 103/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les deux cent quinze/dix millièmes 215/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment B. - **Le lot 345** : Un emplacement de stationnement, et le 1/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales, et les 100/10.000èmes des parties communes particulières au bâtiment C.

**OCCUPATION** : Les lieux sont occupés.

**MISE A PRIX : 55.000,00 €**

**Consignations pour enchérir** : - 5.500,00 €, par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre, assorti d'une attestation d'origine des fonds ou par caution bancaire irrévocable. - 12.000,00 €, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.

**Frais** : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

**S'adresser pour les renseignements** : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières 01.64.10.26.60 ; courriel : [avocats@malpel-associes.com](mailto:avocats@malpel-associes.com). - Annonce sur internet : [www.licitor.com](http://www.licitor.com) et [www.malpel-avocats.fr](http://www.malpel-avocats.fr) - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant